

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Les deux enfants enlevés, retrouvés en France

Treize heures après l'enlèvement des deux frères de 7 ans à La Chaux-de-Fonds, la gendarmerie nationale française a intercepté dans les Landes un véhicule dans lequel se trouvaient trois adultes et les deux enfants enlevés à La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont en bonne santé et ont été pris en charge par les autorités françaises.

Vendredi 14 octobre 2022 vers 1245, deux à trois individus avaient enlevés deux frères âgés de 7 ans dans un appartement chaux-de-fonnier, après avoir neutralisé leur grand-mère qui les gardait. Cet enlèvement intervenait dans un contexte familial conflictuel entre les parents, domiciliés en Suisse et en Espagne.

Les nombreuses investigations menées par la police judiciaire neuchâteloise ont notamment permis d'identifier un véhicule qui entrait en ligne de compte dans cette affaire. Localisé dans l'ouest de France, il a été intercepté le 15 octobre 2022 vers 00h30 par la gendarmerie nationale. A son bord se trouvaient trois adultes et les deux enfants enlevés à La Chaux-de-Fonds.

Les enfants ont été pris en charge par les autorités françaises, tandis que les trois adultes ont été placés en garde-à-vue.

La procureure Sarah Weingart a ouvert une instruction pénale à l'endroit des auteurs présumés. En plus des nombreux actes déjà effectués, diverses démarches judiciaires rendues nécessaires au vu du caractère international de l'affaire vont encore être réalisées. Le Ministère public et la police neuchâteloise saluent la réactivité et le travail fourni en France par les autorités de poursuites pénales ainsi que la police nationale et la gendarmerie nationale. Cette affaire démontre l'efficacité de la coopération judiciaire et policière transfrontalière.

Dans le cadre de l'appel à témoins émis dans cette affaire, les photos des enfants ont été diffusées. Le Ministère public et la police neuchâteloise remercient les médias et les particuliers qui ont contribué à cette diffusion. L'affaire ayant trouvé une issue réjouissante, **il est maintenant demandé aux médias et à toute personne d'effacer les images des enfants et de supprimer les publications relatives à l'appel à témoins, ceci pour préserver la vie privée de ces enfants.**

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 15 octobre 2022